



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2023 à Caen

1) Approbation de l'ordre du jour présenté par Thomas Hinault (slide 2, présentation T.Hinault)

2) Présentation de **Henrique Sequeira** sur les points suivants :

- Relation entre SPNC et IOP (International Organization of Psychophysiology). La SPNC bénéficie du site de l'IOP pour la diffusion de ses annonces scientifiques. Un membre de la SPNC ne paye pas l'adhésion initiale à l'IOP (PhD ou MD : 10 euros, doctorant 5 euros). Autres avantages : accès à l'*International Journal of psychophysiology* et conditions spéciales pour soumettre des manuscrits. Le dernier congrès de l'IOP a eu lieu à Genève du 26 au 29 juin 2023. 34 pays représentants (360 participants, 115 étudiants). Le *22 World Congress of IOP* se tiendra en juin 2025 à Cracovie, Pologne.
- Relation avec ESCAN (la France n'est pas représentée dans le comité de direction, Amandine Guillain université de Paris Cité, pour les juniors). Prochaines dates : 22-25 mai 2024 à Gent en Belgique. Pour 2026 : possibilité d'organiser le congrès en France mais il faudrait s'investir davantage dans la société.
- Un mail au CA sera envoyé évoquant ces points.

3) **Présentation du nouveau bureau** par Thomas Hinault : **Président : T. Hinault**, U1077 INSERM-EPHE-UNICAEN, secrétaire générale : **V. La Corte**, Université Paris Cité et Institut universitaire de France, trésorière : **Claire Wardak**, UMR 1253, iBrain, Université de Tours, Inserm.

4) **Point trésorerie** par la trésorière Claire Wardak

-CR compte au 10/10/23 (slides 3 & 4 de la présentation)

- Point sur les bourses pour les étudiants en thèse et postdoc (slide4). Depuis l'AG de l'année dernière 15 bourses (dont 5 internationales). Cette année uniquement 2 demandes pour la SPNC et année dernière 7 pour la réunion à Liège. Il y a eu un soutien financier pour un symposium à neuroFrance. Si on diminue avec les adhésions on doit changer de modalités d'attribution de bourses. Il faut expliciter cette information sur la page internet avec les points suivants :

a -Un étudiant peut demander une seule bourse au cours de sa thèse (mise à part les réunions de la SPNC). Le quorum était réuni et cette condition a été voté à l'unanimité.

b-Mettre à jour la liste des conférences sur le site de la SPNC. On peut exclure les conférences se tenant aux USA (par exemple CNS et SFN) et garder uniquement les bourses pour des conférences européennes. Il faudra donc se référer à la liste de manière obligatoire pour la demande de bourse. Il

faudra faire revalider cette liste par le CA. Un mail sera envoyé au CA en précisant la liste des conférences pour validation.

- Point adhésions à la société Année 2023 : 25 titulaires, 18 étudiants pour total de 1520 euros (détails pour les autres années slide 6 de la présentation). 6 règlements sont en attente. Stabilité sur les adhésions, mais il faudrait augmenter le nombre d'adhérents. Certains laboratoires ne prennent pas le règlement sur le labo. Stratégie envisagée pour augmenter le nombre d'adhésions : mail sur la liste du RISC, qui présente la société pour convaincre la communauté (inclure tout ce qui est physio et pas uniquement MEG/EEG).

5) Collège des sociétés savantes académiques de France, Thomas Hinault (slides 6-7-8)

- Il y a eu l'AG assemblée en visio, Anne Caclin et Thomas Hinault ont assisté à cette réunion. Le collège est impliqué dans beaucoup de choses, mais quid sur l'efficacité réelle ? Pas de vote possible pour la SPNC cette année car inscription en cours de finalisation.

- Réflexion sur les missions d'un Conseiller Scientifique du Gouvernement, texte envoyé par Thomas Hinault aux membres de la SPNC (signé par 31 sociétés dont la SPNC).

6) Propositions pour l'organisation de la prochaine réunion de la Société.

Prochaine réunion en 2024 à Lille avec l'implication du Scalab (proposition de H. Sequeira). Le thème principal sera autour des neurosciences affectives. Les collègues belges seront peut-être motivés à participer étant donné la proximité géographique. **Le quorum était réuni et ce point a été voté à l'unanimité.**

7) Proposition de la part de Thomas Hinault d'un article historique à plusieurs auteurs autour de la SPNC (avec les membres historiques)

Eventuellement à proposer pour les mémoires de l'Inserm. Etablir une liste des personnes à contacter qui pourraient être intéressées.

8) Vote du bilan moral/financier : approuvé (quorum atteint sur la totalité en tenant compte des différents pouvoirs).